

Vous êtes convoqués à la quatrième séance régulière de l'année 2020-2021 du conseil d'établissement de l'école Daigneau, le 22 avril 2021 qui se tiendra sur TEAMS.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71**
 - 2. Adoption de l'ordre du jour**
 - 3. Les questions du public**
 - 4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2021**
 - 5. Suivi au procès-verbal**
 - Départ de M. Dionne
 - Sentier
 - Soirée des bénévoles
 - 6. Élection interne**
 - a) Présidence du Conseil d'établissement
 - b) Élection d'un nouveau membre
 - 7. La parole aux partenaires :** présidence, direction, enseignants, responsable du service de garde, représentant au comité de parents, membre de la communauté.
 - 8. Les questions financières**
 - a) Présentation et adoption du budget du SDG
 - b) Présentation et approbation du volet financier du SDG
 - c) Présentation et approbation du volet financier de la surveillance du midi
 - d) Résolution sur les mesures budgétaires 2020-2021
 - 9. Les questions éducatives**
 - a) Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
 - b) Feuillet violence et intimidation
 - c) Projet éducatif
 - 10-. Les questions générales**
 - a) Règles de fonctionnement du SDG
 - b) Règles de fonctionnement de la surveillance du midi
 - c) Guide de descriptions des journées pédagogiques.
 - d) Acte d'établissement
 - e) Apprendre en cœur
 - 11. Formation des conseils d'établissement/ Suivi aux fiches thématiques**
 - 09 : Acte d'établissement et critères de sélection de la direction d'établissement
 - 10 : SDG et règles de fonctionnement
 - 11 : Avis à la direction
 - 12 : Formation de comités
 - 13 : Rapport annuel du C.É.
 - 12. Levée de l'assemblée**
-

VICE -PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SYLVIE PITRE
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DAIGNEAU